

---

Seite 15

Régions

## Le RER vaudois toujours à l'étude

*Broye • Le Conseil fédéral a répondu à une interpellation de la conseillère nationale Valérie Piller Carrard de Cheyres.*

Chantal Rouleau

L'entrée en vigueur du Réseau express régional (RER) fribourgeois et de la cadence des trains à la demi-heure entre Fribourg et Yverdon-les-Bains en décembre dernier a amélioré la desserte en transports publics dans la Broye.

Pourtant, une partie des Broyards attendent toujours. La ligne Palézieux-Chiètres doit également se développer avec la mise en place du RER vaudois. L'objectif est la cadence à la demi-heure sur cette ligne ainsi que l'introduction d'un train sans changement entre Lausanne et Payerne.

Interpellé par la conseillère nationale de Cheyres Valérie Piller Carrard sur ses intentions concernant le RER vaudois, le Conseil fédéral confirme que ce projet est bien à l'ordre du jour. «Le canton de Vaud a donné son accord de principe sur le financement de l'avant-projet du tronçon Palézieux-Faoug», rappelle le Conseil fédéral, en soulignant qu'il est trop tôt toutefois pour avancer une date. «Les négociations de la convention de prestation 2017-2020 sont en cours», indique-il.

Quant à la cadence à la demi-heure entre Lausanne et Payerne pour l'horaire 2016, les études sont en cours auprès des CFF. «Au plus tard dès la mise en conformité de la ligne Palézieux-Payerne, la cadence à la demi-heure sera mise en œuvre entre Lausanne et Payerne», informe le Conseil fédéral. Un projet de train accéléré supplémentaire entre Lausanne, Payerne et Morat est en outre envisagé à l'horizon 2030.I